

ÉPRON,
EN 2024 : ÉPRON SE COMPTE !



LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL

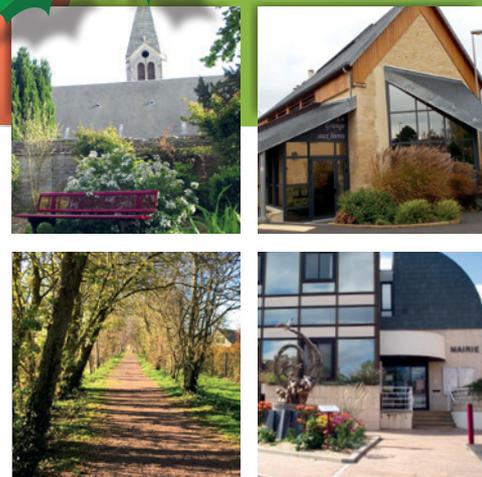
vous souhaitent une

Bienvenue
aux nouveaux
épronnois

Bonne Année
2024

LE JOURNAL JANV. / FÉV. / MARS. 2024
N°463

www.mairie-epron.fr
contact-mairie@epron.fr
02 31 44 51 42



SOMMAIRE

P.02	Infos municipales
P.13	Infos jeunesse
P.16	Infos associatives
P.19	Infos plus
P.21	Infos paroisse
P.24	Infos pratiques

L'ÉDITO



En 2024, la commune d'Épron entrera dans une phase de recensement. Il s'agit d'une étape importante pour nous tous. Cette démarche engagée périodiquement par l'INSEE permet de collecter des informations pratiques et statistiques sur l'âge, les professions, les conditions de logement des habitants, et de se projeter aussi dans l'avenir.

Ainsi, se compter nous permet aussi d'organiser le futur : prévoir les équipements collectifs tels que les écoles et autres services publics, mais également le développement des moyens de transport.

Pour résumer, sur le plan national, le recensement permet donc de connaître la population française et celle de chaque commune du territoire. Toute la population est recensée et doit transmettre plusieurs informations. L'impact financier est essentiel, **l'État prévoit un financement adapté**. Plus la population est nombreuse, plus le budget alloué sera conséquent. Pour votre représentation, le conseil municipal comptera plus ou moins d'élus selon la population recensée. Enfin, le recensement permet à la commune **d'envisager des infrastructures adaptées** aux besoins de ses habitants (rénovation, équipements collectifs, etc). Pour conclure, grâce à ce recensement, les entreprises et les associations peuvent s'implanter dans des lieux adéquats.

Il faut noter que le recensement est **encadré par la loi française**. Déjà, toutes les informations sont recueillies sur un même fichier. Aussi, cela répond **au respect des informations relatives à la protection des libertés individuelles**. Même si l'État dispose déjà de toutes ces informations sur divers supports (impôts, Sécurité sociale, etc), il n'a pas le droit de les réunir pour le recensement.

C'est donc un moment important pour tous. Des agents recenseurs viendront à votre rencontre. Ils sont habilités par la Mairie et échangeront avec vous sur votre situation personnelle.

Lors de votre rencontre avec l'agent recenseur, il sera question de votre situation familiale, de vos diplômes, de la nature de votre emploi et cela nécessite une grande confidentialité. L'INSEE est donc le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires. Et toutes les personnes qui y ont accès, dont les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Merci à vous de leur réserver le meilleur accueil.

Je vous souhaite à toutes et tous ainsi qu'à vos proches une très bonne année 2024

Votre maire
Franck GUÉGUÉNIAT

L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à...

- ◆ Alexandre Secchi le 14 juin
- ◆ Rose Gilbert le 22 juin
- ◆ Sasha Hunout le 2 août
- ◆ Valentine Mulot Deschamps le 2 août
- ◆ Ella Hardy le 7 octobre
- ◆ Léonie Foursac le 15 octobre
- ◆ Gabriel Papp le 31 octobre

MARIAGE

Félicitations à...

- ◆ Hélène Richer et Matthias Mazeur le 18 novembre

DÉCÈS

Ils nous ont quittés...

- ◆ Gérard Prévost le 18 juin
- ◆ Marie-Thérèse Flin veuve Etienne le 1^{er} juillet
- ◆ Pierre Bigeon le 8 juillet
- ◆ Jacqueline Lambert veuve Herman le 8 juillet
- ◆ Simone Castel veuve Bance le 14 septembre
- ◆ Alain Decosse le 29 septembre
- ◆ Huguette Nativelle veuve Desert le 24 octobre
- ◆ Marie-Claire Tesson épouse Féret le 11 novembre

L'AGENDA

JANVIER À MARS

JANVIER

- Exposition terre fragile
Grange aux livres **MAR 09**
- Assemblée générale
Comité des fêtes **JEU 11**
- Café des habitants
Faitout **DIM 14**
- Heure du conte,
Grange aux Livres/Faitout **MER 17**
- Cérémonie des vœux
Mairie **JEU 18**
- Début du recensement
de la population
Mairie **JEU 18**
- Atelier généalogie
Faitout **JEU 18**
- Assemblée générale,
Amicale
des Anciens Combattants **SAM 20**
- Assemblée générale,
CAJE **VEN 26**
- Conférence
sur le Japon,
CAJE **VEN 26**
- Apéro-échanges,
Las Gemelas/Faitout **VEN 26**
- Café des habitants,
Faitout **DIM 28**
- Exposition jeux insolites,
Grange aux Livres **MER 31**

FÉVRIER

- Atelier généalogie
Faitout **JEU 01**
- Café des habitants,
Faitout **SAM 10**
- Mini-concert à l'église,
Mairie **DIM 11**
- Heure du conte,
Grange aux Livres/Faitout **SAM 17**
- Concert philharmonique
à l'église,
CAJE **DIM 18**
- Théâtre,
CAJE **DIM 25**

MARS

- Atelier généalogie
Faitout **JEU 07**
- Café des habitants,
Faitout **SAM 09**
- Repas dansant,
Amicale
des Anciens Combattants **DIM 10**
- Heure du conte,
Grange aux Livres/Faitout **SAM 16**
- Café des habitants,
Faitout **MAR 23**

LE CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2022, le compte rendu des séances du conseil municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste des délibérations examinées en séance.

Étaient présents

Messieurs : Franck Guéguéniat, Alain Leménorel, Gérard Divier, François Busnel, Jacky Ledeuil, Stéphane Leroyer, Didier Willème, François Vallée
Mesdames : Véronique Toudic, Carine Simon, Elisabeth James, Mélanie Legrix, Chantal Simonot, Sandrine Fossard, Justine Guyot

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

Étaient excusés

Damien Duhéron, Marie Diquélou, Anne-Marie Le Caër, Stefan Bara

Secrétaire de séance

François Vallée

Numéro	Objet	Décision
31/2023	Référent déontologue pour les élus locaux	18 voix pour
32/2023	Garantie d'emprunt Caisse des Dépôts pour Linkcity	18 voix pour
33/2023	Convention de reversement de la taxe d'aménagement 2024	18 voix pour
34/2023	Renouvellement de la convention de réseau de lecture publique	18 voix pour
35/2023	Bureau de contrôle et SPS pour la rénovation de la mairie	18 voix pour
36/2023	Caractéristiques des dépenses à imputer sur l'article 623	18 voix pour
37/2023	Adressage - Mise à jour de la dénomination des voies	Reportée
38/2023	Extension du dispositif « j'allume ma rue » à toute la commune	18 voix pour
39/2023	Demande d'expertise auprès du conseil départemental - borne interactive	16 voix pour
40/2023	Modification simplifiée - PLU - emplacement réservé n°1	18 voix pour
41/2023	Présentation du rapport annuel 2022 EPOPEA	18 voix pour
42/2023	Majoration de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et logements vacants	17 voix pour

LE CCAS

LA BOURSE AU PERMIS



LE CCAS VOUS ACCOMPAGNE DANS LE PASSAGE DE VOTRE PERMIS !

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes. Néanmoins, il nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles. Pour favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire le CCAS d'Épron a décidé d'instituer une aide.

Cette bourse s'adressera aux jeunes habitants de la commune et sera attribuée selon les modalités techniques et financières suivantes :

→ Les jeunes habitant la commune, âgés de 18 à 25 ans, souhaitant bénéficier de cette bourse au permis de conduire automobile, rempliront un dossier de candidature, seuls ou en étroite liaison avec une structure locale associative, partenaire de l'action, dans lequel ils expliciteront précisément leur situation familiale, sociale, scolaire, professionnelle, leurs motivations pour l'obtention du permis de conduire, ainsi que leurs propositions d'action ou d'activité humanitaire ou sociale qu'ils s'engagent à mener en contrepartie de l'obtention de la bourse au permis de conduire.

→ Ce dossier sera étudié par le CCAS. La participation du CCAS pourra être, par attributaire, d'un pourcentage du coût global de la formation plafonné à ce jour à 800 €, et attribuée selon les critères suivants :

- financier : portant sur les revenus personnels du candidat et selon la situation familiale ;
- citoyen : tenant compte de l'engagement du candidat à s'investir dans une action ou une activité humanitaire ou sociale.

Cette bourse sera versée par le CCAS directement à l'auto-école choisie par le jeune bénéficiaire.

Si le jeune ne réussit pas l'épreuve du permis de conduire, dans les deux ans à compter de son inscription, la bourse et la présente convention seront annulées de plein droit sans que la commune ait à accomplir une formalité.

UN NOUVEAU PROJET

LA MUTUELLE COMMUNALE

L'idée de ce dispositif consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de les faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs.

Il s'agit d'un dispositif de solidarité. Le conseil d'administration du CCAS a signé une convention de partenariat avec AXA Épargne Protection. Une réunion d'information **le mardi 23 janvier - 18h à la salle des fêtes**, vous permettra de découvrir cette offre.

RECENSEMENT

CITOYEN ...OBLIGATOIRE À 16 ANS

SI VOUS ÊTES NÉ(E) EN 2007 ET 2008, VOUS ÊTES CONCERNÉ(E) PAR CETTE DÉMARCHE.

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du « parcours de citoyenneté ».

Ce que dit la loi : Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser, **entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant**, auprès de la mairie du lieu de son domicile. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement**. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

Pourquoi un délai de 3 mois ? L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC, sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

LE RECENSEMENT DANS LES DÉLAIS FACILITE TOUTES CES DÉMARCHES !

Une fois recensé, vous pourrez vous inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire, à la conduite accompagnée, au baccalauréat, vous présenter à un CAP, etc.

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle à votre organisme chargé du service national (organisme dont les coordonnées figurent sur le site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc).

Régularisation : Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

DOCUMENT	OÙ	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
Carte d'identité Validité Majeur : 10 ans Mineur : 10 ans	Mairies habilitées (Balleroy-sur-Drôme, Bayeux, Caen, Carpiquet, Caumont-sur-Aure, Colombelles, Condé-sur-Noireau, Courseulles-sur-Mer, Creully-sur-Seulles, Dives-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Épron, Evrecy, Falaise, Hérouville-Saint-Clair, Honfleur, Ifs, Isigny-sur-Mer, Le Molay-Litry, Les Monts d'Aunay, Lisieux, Livarot-Pays d'Auge, Merville-Franceville, Mézidon-Vallée d'Auge, Mondeville, Ouistreham, Pont-l'Évêque, Port-en-Bessin-Huppain, Souleuvre-en-Bocage, Thue-et-Mue, Thury-Harcourt-Le Hom, Tilly-sur-Seulles, Trévières, Trouville-sur-Mer, Verson, Vire)	Se renseigner sur service-public.fr et faire pré-demande sur www.passeport.ants.gouv.fr	Timbre fiscal de 25 euros en cas de perte ou vol
Passeport biométrique Validité Majeur : 10 ans Mineur : 5 ans			Timbre fiscal : Personne majeure : 86 euros Mineur de plus de 15 ans : 42 euros Mineur de moins de 15 ans : 17 euros
Carte d'électeur (Inscription sur la liste électorale)	Mairie du domicile ou en ligne sur : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396	Pièce d'identité et justificatif de domicile récent	Gratuit
Autorisation de sortie de territoire (pour les mineurs)	Démarche à faire sur Internet : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359		
Attestation d'accueil d'un étranger	Mairie du domicile	Justificatif de domicile, justificatif de ressources, pièce d'identité	2 timbres fiscaux à 15 euros
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile	Pièce d'identité	Gratuit
Copie intégrale ou extrait d'un acte de naissance, mariage, décès	Mairie du lieu de l'évènement	Carte d'identité ou passeport Livret de famille	Gratuit (joindre enveloppe affranchie au tarif lettre pour les demandes par voie postale)
Mariage	Mairie du domicile ou résidence de l'un des futurs époux ou des parents de l'un des futurs époux	Constituer un dossier à déposer 2 mois avant le mariage, par les 2 futurs mariés Pour la constitution du dossier, se renseigner en mairie ou sur service-public.fr Dépôt du dossier par les 2 partenaires	Gratuit
Pacte civil de solidarité (PACS)	Mairie de la résidence commune des deux partenaires		Gratuit
Recensement citoyen (Obligatoire à 16 ans)	Mairie du domicile	Pièce d'identité et livret de famille	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Pièce d'identité et signer devant le maire ou son représentant	Gratuit
Certificat d'hérédité	Notaire – Ne se délivre pas en mairie		

RÉUNIONS PUBLIQUES

LE POINT SUR...

Lors des quatre réunions de quartier fin octobre, comme initialement prévu, un bon nombre d'échanges entre Épronnois et élus ont pu avoir lieu.

A cette occasion le maire, Franck Guéguéniat, a pu exposer les différentes actions menées depuis le début de ce mandat et confirmer qu'une grande partie (environ 70%) des projets prévus étaient réalisés ou en cours de finalisation, comme cela vous a été présenté dans le « bilan de mi-mandat ». Ont également été évoqués les deux chantiers en cours d'étude, à savoir : la rénovation de la mairie et de la salle des fêtes, ainsi que celui de réhabilitation de l'école. Ces deux projets ayant une finalité commune : la rénovation thermique.

Il a également, bien évidemment, répondu aux questions/remarques évoquées par les personnes présentes sur les sujets tels que les problèmes de stationnement, de poursuite de la limitation de vitesse, même si l'ensemble de la commune est en zone 30. Sur ces points, certaines solutions ont pu être trouvées et mises en place. C'est par exemple le cas de la régulation des flux de l'allée Edouard Branly, dans le quartier des Gymnotes. Pour ce qui concerne la vitesse, toute la signalisation est mise en place, mais il faut être patient pour que l'ensemble des automobilistes qui traversent la commune adaptent leur vitesse.



Le sujet de l'implantation des structures d'activités dans le périmètre de « L'Orée du Golf » a également été exprimé, faisant apparaître quelques craintes sur l'environnement. Le maire a pu réaffirmer aux habitants que la municipalité était très attentive à ce sujet et que ces activités concernaient essentiellement les domaines administratifs, sportifs et de la santé. Ces implantations vont contribuer au développement économique de la commune.

APPEL À BÉNÉVOLES

POUR LE BOIS DES ÉCOLIERS

En mars, nous reprenons l'entretien du Bois des écoliers, la micro-forêt de 300m² située à côté de l'école.

L'équipe de bénévoles de l'an dernier a très bien travaillé. La forêt a beaucoup grandi et elle se porte bien.

Beaucoup de bénévoles seront toujours présents mais pour le bon fonctionnement nous aurions besoin d'être un peu plus nombreux.

Je fais donc un appel à de nouveaux bénévoles. Nous avons besoin de vous.

Il suffit de se rendre disponible une fois par mois 1 à 2 heures le dernier mercredi du mois (sauf vacances) à partir de 17 ou 18 heures selon la saison.

Les arbres vous attendent.

Pour tout renseignement : Legrix Mélanie 06 63 54 94 28



ÉPRON SE COMPTE ET...

ÉVOLUE RÉGULIÈREMENT

Selon les statistiques INSEE diffusées en 2020, rapportant les résultats du dernier recensement datant de 2018, nous pouvons constater que la commune n'a cessé d'évoluer depuis les années 80.

Lors de ce dernier recensement la population était évaluée à 1655 habitants, en progression constante consécutive à une augmentation régulière du nombre de logements. Épron étant passé de 251 logements en 1982 à 838 en 2020.

Les nouveaux habitants se situant, en majorité, dans la tranche d'âge des 25 – 50 ans, donc des familles avec enfants et étant en activité. L'autre constat important concerne l'ancienneté de résidence dans le village et fait ressortir que 55% des habitants sont installés depuis moins de 10 années, contre 21% depuis plus de 30 ans.

Dans ces dernières années, Épron, tout en restant un petit village, a évolué compte-tenu de sa proximité avec Caen, et obtenu quelques labels, dont celui des « Villes & Villages où il fait bon vivre ».

Attendons les résultats de ce nouveau recensement.

RECENSEMENT

POPULATION 2024

CETTE ANNÉE, ÉPRON RÉALISE LE RECENSEMENT DE SA POPULATION POUR MIEUX CONNAÎTRE SON ÉVOLUTION, SES BESOINS ET AINSI DÉVELOPPER DE PETITS ET GRANDS PROJETS POUR Y RÉPONDRE. L'ENSEMBLE DES LOGEMENTS ET DES HABITANTS SERONT RECENSÉS À PARTIR DU 18 JANVIER 2024.

Comment cela se passe-t-il ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Cette année, ce sont 6 agents recenseurs qui ont été recrutés.

Il s'agit d'**Evelyse Crochet** que vous avez bien connu comme secrétaire à la mairie et maintenant jeune retraitée, des Épronnais **Thierry Verdonck** et **Jean-Jacques Leroy**, d'**Abouchirou Djabiri** qui fait un service civique dans notre commune, de **Jacqueline Iguna** et de **Louise Mouillard**.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr



Evelyse Crochet



Thierry Verdonck



Jean-Jacques Leroy



Jacqueline Iguna



Abouchirou Djabiri



Louise Mouillard

A compter du 18 janvier 2024, un de ces agents se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra les identifiants pour vous faire recenser en ligne, ou si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 25 janvier 2024 ? Contactez la commune : 02.31.44.51.42 ou contact-mairie@epron.fr



MINI-CONCERT À ÉPRON : DIMANCHE 11 FÉVRIER 2024 - 16H00 - ÉGLISE D'ÉPRON

Sans Mentir

Fables choisies, mises en vers par Jean de la Fontaine
Oeuvres de François Couperin, Marin Marais,
Elisabeth Jacquet de la Guerre, etc.

Interprètes :

Elsa Frank, hautbois et flûte à bec

Jérémie Papisergio, basson et flûte à bec

Camille Bloch, violoncelle et viole de gambe

Virginie Lacroix, récitante.

Tarif unique : 3 €

Réservation sur le site du Conservatoire de Caen, ou sur place.
<https://conservatoire-orchestre.caen.fr/evenement/sans-mentir>



RÉTROSPECTIVE

*Cela s'est passé
en 2023 !!*



Carnaval et plantation
de l'arbre des enfants
nés en 2022



Promenade
des Arts



Plantation
de la « Mini BigForêt »



Commémoration
du 11 Novembre



Foire
aux greniers



Inauguration d'un nouveau
service municipal



Après la tempête
Ciaran

COLLECTE DES DÉCHETS UN GESTE SIMPLE

COMPOSTAGE DES COMPOSTABLES : C'EST LOGIQUE, C'EST MAINTENANT !

Aujourd'hui à Épron, nous avons dans nos poubelles grises un tiers de denrées qui pourraient partir au compostage. Ces **biodéchets** (entendre "déchets de cuisine et de table" : épluchures de légumes et fruits, coquilles d'oeuf, marc de café, reste d'assiettes...) sont à mettre dans les composteurs :

- **Les maisons individuelles** possèdent leur propre composteur (si ce n'est pas le cas, appelez le service de Caen la mer qui vous en fournira un gratuitement).
- **Les logements collectifs** possèdent souvent un composteur en pied d'immeuble. Vous pouvez donc y vider votre bio-seau (si vous n'en avez pas encore, demandez-en un à Caen-la-mer !)
- **Pour les immeubles sans composteur collectif**, Caen-la-mer met en place des points d'apport volontaire, en bref des bacs hermétiques dans lesquels vous pourrez déposer vos biodéchets.

Certains diront : " Pas de déchets carnés et de poissons dans les composteurs !" En effet, les nuisibles seraient attirés. Alors, ces déchets carnés peuvent être déposés dans les points d'apport volontaire. Ils seront compostés de façon professionnelle à haute température et serviront pour la biométhanisation ou pour le compost professionnel. Le service de collecte des déchets de Caen-la-mer passera 3 fois par semaine vider ces bacs hermétiques.



Où les trouver ?

2 bacs hermétiques seront disponibles à Épron :

- **Place Francis Bernard, derrière la salle des fêtes** (en même temps que vous apporterez vos bouteilles en verre à recycler ;-)
- **Rue Hubertine Auclert (à l'angle de la rue de Lébisey).**

En résumé

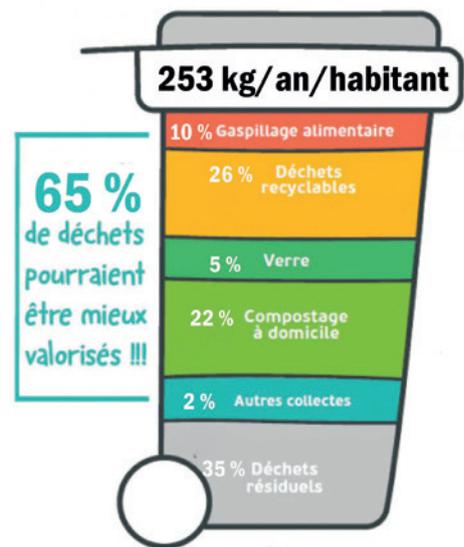
Aujourd'hui dans nos poubelles grises :

- un tiers des déchets est compostable. Ces biodéchets sont donc à mettre dans nos composteurs individuels ou collectifs, sinon en points d'apport volontaire biodéchets.
- un tiers est recyclable donc à mettre dans les bacs jaunes.

Oui, composter : c'est réduire d'un tiers sa poubelle grise !

Contact du service de gestion des déchets de Caen la mer :
02 31 304 304 ou contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

La composition de la poubelle grise à Caen la mer



SAPINS DE NOËL RECYCLAGE

UNE SECONDE VIE POUR LES SAPINS

Comme chaque année, la commune a mis en place des points de collecte pour la récupération et le recyclage des sapins de Noël. L'objectif est de réduire le flux de déchets verts en privilégiant leur revalorisation au travers de techniques de jardinage au naturel telles que le broyage et le paillage.

Cette récupération sera en place jusqu'à la fin du mois de janvier 24.

Les points de collecte à votre disposition se trouvent :

- Esplanade des Libérateurs (face au gymnase)
- Rue Thomas Edison (Orée du Golf - près de la place)



ATTENTION : Les sapins déposés doivent être dépourvus de toute décoration et de neige artificielle.

LA GRANGE

AUX LIVRES

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE 2023 ET PROJECTION SUR LES PROGRAMMES À VENIR

Cette année encore, la Grange aux Livres a constaté un très bon niveau d'activité avec un nombre d'adhérents de tous âges en constante augmentation qui atteint 325 lecteurs, lesquels ont généré un peu plus de 13 600 sorties de livres !

Mais il y a également d'autres activités qui ont lieu toute l'année et qui participent à la vie de la médiathèque comme, par exemple :

- L'heure du Conte qui a lieu périodiquement et qui permet aux jeunes enfants de découvrir de belles histoires pendant que leurs parents peuvent échanger autour d'un café,
- Les séances hebdomadaires réservées aux classes de l'école primaire pour quelques ateliers de lecture,
- Les différentes expositions de peintures ou de photos, pour découvrir quelques artistes locaux. Plusieurs expositions sont prévues au cours de l'année 2024,
- Les soirées destinées à des échanges avec des auteurs régionaux ou à des conférences. C'était le cas au mois de novembre dernier avec notre conférencier épronnois : Philippe Duval. Nous en profitons pour le remercier de cette intervention qui a fait salle pleine.



A la médiathèque

L'heure du conte

mercredis
17 janvier
13 mars à 14h30

samedi
17 février
à 10h45

DES CONTES ANIMÉS

Céline propose aux enfants une lecture de conte à l'étage de la médiathèque pendant que Noémie propose un petit café aux parents au rez-de-chaussée.
Tout le monde se retrouve ensuite autour d'un atelier partagé.

De janvier à mars 2024

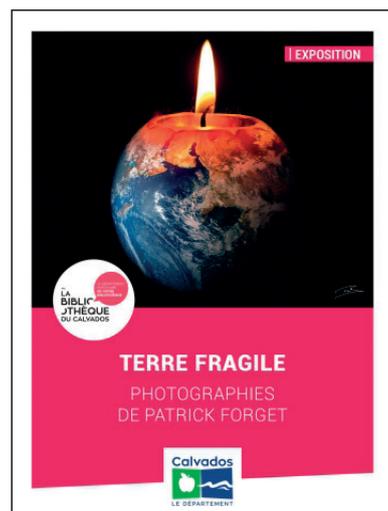
Organisé par le Faitout

DES NOUVELLES « EXPOSITIONS » À LA GRANGE AUX LIVRES

Dans la continuité des actions menées avec la bibliothèque du Calvados, vous aurez l'occasion de venir découvrir deux expositions de photographies.

Les jeux insolites

« En 2024, c'est à Paris et dans toute la France que seront accueillis les Jeux Olympiques d'été. L'exposition les Jeux Insolites revient sur ce phénomène sportif, véritable fête mondiale et chambre d'échos des évolutions sociales, politiques et économiques de ces 100 dernières années. » L'exposition présente à la fois des supports visuels et des supports interactifs. Elle s'adresse aux adultes et aux adolescents et elle fait un passage éclair à Épron du 31 janvier au 5 février 2024.



Terre fragile

La bibliothèque du Calvados met à disposition de la Grange aux Livres l'exposition Terre Fragile de Patrick Forget. L'exposition est composée de deux séries de photos destinées à tous les publics. Elle prendra place en deux temps : du 9 janvier au 4 février puis du 23 février au 19 mars. « Pour ce projet, j'ai choisi d'utiliser notre planète comme l'élément principal d'un quotidien façonné par la main de l'homme.

Certes, les images interpellent sur la fragilité de la Terre mais elles cultivent également l'imaginaire et la conscience de chacun, notamment des plus jeunes. » **Patrick Forget**

D'autres expositions suivront, vous en serez informés préalablement.

CONCOURS DE LECTURE À VOIX HAUTE

Le concours de lecture à voix haute des écoliers ayant rencontré un beau succès l'an dernier, la classe des CM1-CM2 relance le défi. Chaque élève concerné viendra donc lire un extrait du livre qu'il a choisi devant un jury composé d'un petit groupe de personnes de la commune. Les trois premiers seront sélectionnés pour poursuivre ce concours au niveau départemental, et peut-être plus encore ? Cette séance de lecture se déroulera le jeudi 18 janvier 2024 en début d'après-midi, à la Grange aux Livres. L'accès au public sera donc fermé entre 13h30 et 15h30.



La Boîte Numérique, accessible en passant par votre compte des bibliothèques de Caen la mer : <https://bibliotheques.caenlamer.fr/boite-numerique.aspx> met à votre disposition un nouveau service permettant un accès illimité à un très grand nombre de journaux et magazines, n'hésitez pas à en profiter.

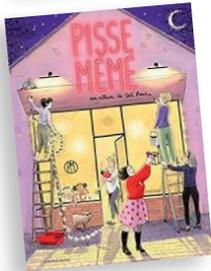
Il s'agit de : **cafeyn**

QUELQUES TITRES PARI MI LES NOUVEAUX OUVRAGES QUI VOUS SONT PROPOSÉS :



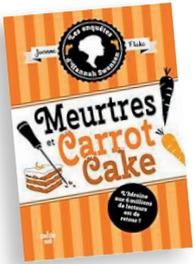
Ce que je sais de Toi - Eric Chacour

Dans le Caire des années 1980, un jeune médecin suit un destin tracé pour lui. Entre son dispensaire et le prestigieux cabinet hérité de son père, Tarek n'a que peu de place pour se poser des questions. Mais la rencontre d'un être que tout semble éloigner de lui ébranlera son mariage, sa carrière et ses certitudes, ne lui laissant plus d'autre choix que l'exil.



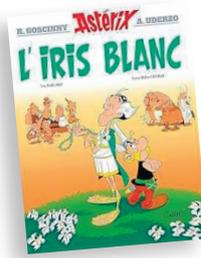
Pisse-mémé : Cati Baur

Quatre meufs autour de la quarantaine réunies autour d'un projet collectif : ouvrir un bar associatif où l'on pourrait lire, faire du yoga, passer du bon temps. Son nom : Pisse-mémé. Une comédie feel good qui évoque les oeuvres de Posy Simmonds et mêle astucieusement quatre parcours de vie, qui prennent le chemin d'une sororité heureuse !



Meurtres et Carrot-Cake : Joanne Fluke

Réunion de famille mortelle à Lake Eden. L'été arrive à Lake Eden, et Hannah Swensen, la pâtissière la plus talentueuse de la ville, est impatiente de retrouver le soleil, les pique-niques avec les amis, les glaces gourmandes et les chaudes soirées de farniente. Hormis le comportement de plus en plus étrange de son chat Moshe, tout s'annonce parfait pour les semaines à venir. Le programme des festivités commence par la grande réunion de famille de Lisa, son associée, qui promet d'être joyeuse et animée.



Asterix : L'IRIS BLANC : Didier Conrad, Albert Uderzo, René Goscinny

L'Iris Blanc est le nom d'une nouvelle école de pensée positive, venue de Rome qui commence à se propager dans les grandes villes, de Rome à Lutèce. César décide que cette méthode peut avoir un effet bénéfique sur les camps qui se trouvent autour du célèbre village gaulois. Mais les préceptes de cette école exercent aussi une influence sur les villageois qui croisent son chemin... Qu'est-il arrivé à notre chef gaulois préféré et pourquoi cette mine renfrognée ?

Et pour les plus jeunes...

Sous les toits de Paris : Dao Nguyen



Un P'tit bout de chat : Liubka Livre jeu

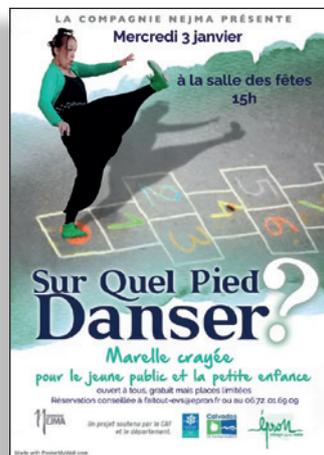


LE FAITOUT

L'ESPACE DE VIE SOCIALE

DÉJÀ UN AN ET DE NOUVEAUX INGRÉDIENTS !

Le Faitout poursuit ses aventures en 2024. L'année commencera par un spectacle de danse intitulé « Sur quel pied danser » ouvert à tous et particulièrement aux familles puisque le spectacle s'adresse aussi aux petits ! Présenté par la Cie Nejma le spectacle aura lieu le mercredi 3 janvier à 15h à la salle des fêtes. Si le spectacle est gratuit, la réservation est obligatoire à faitout-evs@epron.fr ou au 06.72.01.69.09.



Toujours côté parentalité, les parents et leurs ados sont invités à la crêpes party « comme si je t'avais fait » le mardi 13 février 2024 de 18h à 21h. La soirée mélangera jeux et dégustation entre parents et jeunes. L'animation est gratuite, chacun sera chargé d'apporter un ingrédient. Pour cette raison la réservation est conseillée à faitout-evs@epron.fr ou au 06.72.01.69.09



LE FAITOUT

L'ESPACE DE VIE SOCIALE



→ Pour les plus jeunes qui aiment les histoires et les parents qui aiment le café ou le thé en papotant, il y a l'heure du conte à la médiathèque les mercredis 17 janvier et 16 mars ou le samedi 17 février.

Les prochains cafés des habitants pour rencontrer ses voisins, jouer ou fêter la première bougie du Faitout se tiendront les 14 et 28 janvier, 10 février, 9 et 23 mars au Faitout 10 rue de l'Église.

→ Les ateliers généalogie sont ouverts à tous et auront lieu les jeudis 18 janvier, 1^{er} février et 7 mars, ils sont gratuits, ne demandent pas d'inscription et ne nécessitent pas d'être assidu à toutes les séances.



→ De même les ateliers du conseiller numérique se poursuivent le mardi, de 14h30 à 16h30, une fois par quinzaine, à la Grange aux Livres. La première rencontre pour 2024 aura lieu le mardi 9 janvier.



NOUVEAU

BRICOLAGE AU GARAGE

Le mercredi matin, c'est bricolage ! On fait une beauté au Faitout avec des ateliers volets, peinture... et on se fait plaisir avec des petits bricolages à réaliser en famille, seul ou entre amis à garder pour soi ou à offrir à qui on veut ! Car au Faitout, c'est comme vous voulez, donc si vous avez des envies ou des souhaits, partagez-les avec Noémie au Faitout les mardi, mercredi et jeudi après-midi. Tous les moyens de communication mènent au Faitout : faitout-evs@epron.fr ou au 06.72.01.69.09.



1Pact livre les paniers bio tous les jeudis.

NOUVEAU

CUISINE ET PAPOTAGES

L'association « La Maison » prend ses quartiers à Épron et poursuit ses rencontres avec les producteurs locaux et les ateliers de cuisine au Faitout les jeudis à partir du 18 janvier et pour un cycle de 5 rencontres. Ce projet est co-financé par la Région Normandie et l'Union Européenne afin de valoriser les circuits courts et l'alimentation durable. La première rencontre emmènera le groupe en visite/dégustation aux « Pattes Jean Jean » à Alençon, elle sera suivie de 3 rencontres « atelier cuisine » puis d'une dernière rencontre « repas partagé » organisé par le groupe de voisins. Ces journées sont gratuites afin qu'aucun frein n'empêche la participation des volontaires. La visite et les ateliers sont accessibles à tous, pas besoin de savoir cuisiner, juste l'envie de partager des moments conviviaux, des pratiques culinaires et de faire ensemble. Seules 8 places sont disponibles, l'inscription est donc obligatoire auprès de **Marie-Hélène au 07 87 18 27 86.**



NOUVEAU

PROJET SENIORS

Vous êtes sénior (plus de 60 ans), vous vous sentez isolé, vous avez besoin de compagnie pour aller vous promener, discuter ou vous avez un souci avec votre ordinateur, le Faitout vient à vous. Grâce au partenariat avec Unis-cité solidarité sénior, vous avez accès à ce nouveau service. Quatre jeunes services civiques ont intégré le Faitout et vous présentent leur mission :

« Bonjour à tous ! Nous présentons notre groupe de 4 volontaires engagés : Léo, Manon, Abouchirou et Clara.

Volontaires en service civique pour la mission "solidarité sénior" auprès de l'association Unis-Cité.

Nous proposons des visites de convivialité à domicile gratuites aux personnes de plus de 60 ans pour lutter contre l'isolement et prochainement des ateliers collectifs.

Nous sommes disponibles du mardi au jeudi de 9h à 17h au sein de l'espace de Vie Sociale "le Faitout" d'Épron.

Présents à Épron jusqu'au 16 juin, si vous souhaitez bénéficier de visites de convivialité gratuites à domicile pour échanger, jouer aux jeux de sociétés, vous balader ou encore vous accompagner pour le numérique, contactez-nous au **07 67 04 50 71**.



INFOS JEUNESSE

RELAYS PETITE ENFANCE ARC-EN-CIEL



UNE JOURNÉE PÉDAGOGIQUE POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Le 17 novembre dernier, les assistantes maternelles de la commune ont pu participer à une journée pédagogique organisée par l'équipe des Relais Petite Enfance gérés par Familles Rurales. Le Relais Petite Enfance Arc-en-ciel, qui oeuvre sur la commune d'Épron, a souhaité s'engager sur ce projet, première initiative de ce type dans le département du Calvados, afin de valoriser le métier d'assistante maternelle.

Au cours de cette journée, les professionnelles ont participé à différents ateliers (nutrition, motricité, les émotions des enfants, les perturbateurs endocriniens, la littérature enfantine...) et à un spectacle en lien avec le quotidien de leur profession. Cette participation a aussi été possible grâce aux parents employeurs qui ont accepté de les libérer ce jour-là.



A l'heure où le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s, premier mode de garde en France, diminue régulièrement, il est important de créer ces temps de rencontre et d'enrichissement, tout comme cela est déjà prévu en crèche, afin de permettre à ces professionnel(le)s d'échanger avec leurs pairs.

Au Relais Petite Enfance, les prochains échanges en réunion seront consacrés aux préparatifs des 20 ans de la structure.

En attendant cet anniversaire, les assistantes maternelles accompagnent les enfants qu'elles accueillent aux matinées d'éveil du Relais le jeudi matin toutes les 2 semaines au sein de l'école maternelle.

Votre Relais est à l'écoute des parents et futurs parents pour toutes les questions en lien avec le mode de garde de leurs jeunes enfants. Vous souhaitez devenir assistant.e maternel.le ? Ce métier vous intéresse mais vous avez besoin de complément d'information avant d'initier vos démarches ?

N'hésitez pas à contacter Maude LE GALL au Relais Petite Enfance Arc-en-ciel - (02.31.97.43.29 - rpe.arcenciel@famillesrurales.org).

LE PÔLE JEUNESSE

DES ACTIVITÉS EN PAGAILLE

ÇA BOUGE AU CENTRE DE LOISIRS !

Depuis la rentrée, les projets s'enchaînent au pôle jeunesse, c'est un festival d'activités qui est proposé aux enfants dès 3 ans et jusqu'à 12 ans. Peinture, cuisine, jeux de société, citrouilles, monstres et bien d'autres sont passés par le centre de loisirs. Aux jeux collectifs pratiqués avec les animateurs s'ajoutent désormais des découvertes sportives animées par « Cap sport » récemment implanté à Épron. L'activité est ouverte à tous et il était évident pour l'association et la commune que le public accueilli au centre de loisirs devait y avoir accès. Un partenariat a été conclu et une passerelle centre de loisirs/école des sports est désormais ouverte. Naturellement les enfants ont terminé l'année au milieu des paillettes et des guirlandes, festivités obligent !



LES SOIRÉES PRÉ-ADOS/ADOS

Entre vingt et trente jeunes sont présents à chacune des soirées ados depuis le mois de septembre. Pour la dernière soirée 2023, les jeunes ont fêté Noël avant Noël. Au programme des prochaines soirées :

- 19 janvier : Soirée Laser Game
- 9 février : soirée espagnole avec la participation des étudiants qui contribuent à dynamiser le comité de jumelage « Las Gemelas »
- 23 février : Crêpe party et jeux insolites à la médiathèque !

Le programme se crée et s'adapte au fil des envies des jeunes donc si vous avez des idées et des souhaits, n'hésitez pas à en faire part aux animateurs.

Renseignements et informations auprès de Solène à : accueil-loisirs@epron.fr ou au 02.31.94.63.68



L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE POUR LA PROFESSIONNALISATION DES JEUNES : Des apprentis au restaurant scolaire et au pôle jeunesse

Depuis 2020, la commune accueille des apprentis en contrat d'apprentissage au restaurant scolaire et au pôle jeunesse. Après Lucas, Charly, Charlotte au pôle jeunesse ainsi qu'Aloïs et Fanny au restaurant scolaire, ce sont Florian et Anaëlle qui quittent la commune en décembre 2023 et janvier 2024. Tous ont réussi, accompagnés et guidés par leurs tuteurs : Gilbert Frémont et Solène Boulay qui bénéficient un peu de la réussite de leurs protégés.

C'est l'envie de partager les compétences et savoirs des uns et de contribuer à l'éducation de tous qui motive la commune à renouveler le dispositif chaque année. Les apprentis apportent un regard neuf ce qui pousse les équipes à actualiser leurs méthodes en restant en veille.

Ainsi l'aventure continue, Léna, en BJJEPS culturel, a intégré l'équipe d'animation en juin et Manon, en Bac Pro cuisine, a intégré l'équipe du restaurant scolaire en septembre. Elles seront prochainement rejointes par deux nouveaux alternants postés au pôle jeunesse et que nous ne manquerons pas de présenter dans le prochain bulletin.

Qui mieux que les apprentis pour parler de leur expérience ? Avec les animateurs, ils se sont prêtés au jeu de l'interview et vous livrent leurs impressions :

Léna



→ Un petit retour sur ton année ?

Comme première expérience c'était bien.

Le fait que ce soit un centre familial m'a aidée.

Je me suis épanouie autant en formation que sur le pôle jeunesse.

→ Tes relations avec l'équipe, la mairie ?

J'ai appris beaucoup sur le métier et sur le diplôme en discutant notamment avec les autres apprentis.

→ Par la suite ?

Je voudrais continuer sur un BPJEPS animation culturelle afin de continuer à me professionnaliser auprès des jeunes et des enfants.

Ce fut une année riche en émotions autant positives que négatives avec beaucoup de stress pour moi pour le diplôme mais je l'ai finalement obtenu et je suis fière.

Florian



→ Un petit retour sur ton année ?

Année très riche humainement, pédagogiquement, financièrement (non c'est une blague) et en apprentissage. Cette année a répondu à toutes mes attentes. Ça m'a conforté dans mon souhait de continuer l'animation et j'ai retrouvé ma première passion entamée déjà il y a quelques années dans un premier BPJEPS.

Épron, ses élus, ses salariés et particulièrement mes collègues et mes 2 tutrices Solène et Noemie m'ont offert un accueil idéal et familial.

→ Par la suite ?

J'ai trouvé un CDI en tant qu'éducateur dans une maison d'enfants à caractère social, à proximité de chez moi.

Je ne serai pas sans revenir voir mes super collègues.

J'ai créé un super lien avec les parents et enfants et ce cadre familial est vraiment agréable pour un retour dans l'animation.

Manon



Quel est ton parcours ?

CAP cuisine puis mention complémentaire dessert en restaurant.

→ Comment te sens-tu depuis ton arrivée ?

Je me sens bien, monsieur Frémont est un bon tuteur, je discute avec tout le monde. J'échange un peu avec les enfants.

→ Quelles sont les principales qualités nécessaires pour la cuisine collective selon toi ?

J'ai choisi de faire de la cuisine collective en école car mon expérience précédente en restauration s'est mal passée et pour découvrir une autre façon de faire et un autre public.

→ Ton menu préféré ? Tes talents ou qualités en cuisine ?

Je préfère faire la pâtisserie mais ici je découvre plus les repas "chauds" et j'apprends. C'est ce que je voulais, apprendre des nouvelles choses. Mon plat préféré, c'est le boeuf bourguignon.

→ Que penses-tu faire après ?

Soit je fais un BTS soit j'aimerais rester ici.

LAS GEMELAS

JUMELAGE

Pour la 2^{ème} année consécutive, l'association « las Gemelas », était présente au marché de Noël afin de mieux se faire connaître auprès des Épronnois et surtout des nouveaux habitants de la commune. Vous avez pu avoir quelques informations concernant notre jumelage avec Zufre, commune d'Andalousie, avec laquelle nous échangeons depuis 15 ans.

Après quelques années un peu difficiles, des contacts ont été repris, ces derniers mois, avec quelques correspondants Zufreños, et quelques projets sont en étude pour cette année 2024.

Vous êtes curieux de faire la découverte - ou de mieux identifier - ce village de Zufre, ainsi que l'ensemble de la province de Huelva, sans oublier Séville, mais également de mieux connaître la langue et les coutumes espagnoles ? N'hésitez pas à rejoindre l'association Las Gemelas.

Afin de faire plus ample connaissance et recueillir vos idées et suggestions, nous vous convions à un « apéro-échange » le vendredi 26 janvier 2024 à 18h30 au Faitout - 10 rue de l'Église.

Merci de confirmer votre présence

Hasta luego !

LAS GEMELAS

Feliz año nuevo !



L'AMICALE

DES ANCIENS COMBATTANTS



CETTE ANNÉE 2023 PREND FIN

Comme à son habitude, l'amicale des anciens combattants d'Épron a joué son rôle, concernant le devoir de mémoire lors des différentes cérémonies patriotiques. Je tiens à remercier les porte-drapeau toujours aussi nombreux à répondre présent, les anciens combattants, la municipalité pour son implication et son aide, la Préparation Militaire Marine qui, les 8 mai et 11 novembre, nous apporte une belle image d'engagement et d'espoir, par son dévouement et sa jeunesse.

Nous avons également organisé plusieurs animations « repas dansant », ainsi qu'une petite croisière sur la Seine, des moments de convivialité appréciés de tous.

La réussite de cette année 2023 a été uniquement possible grâce à l'excellent travail fourni par l'équipe du bureau : Annette, Carmen, Joëlle, Josette, Claude, Jacques, Roland. Encore un grand merci à eux !

Nous travaillons déjà sur le programme 2024, année du 80^{ème} anniversaire du Débarquement.

Les premières dates à retenir, pour ce début d'année :

Samedi 20 janvier 2024, assemblée générale à 14h00 suivie d'un verre de l'amitié et de la galette des rois,

Dimanche 10 mars, repas dansant,

En attendant de nous revoir toute l'équipe de l'amicale des anciens combattants vous souhaite une très bonne année 2024 et une bonne santé !

Pour tout renseignement, contacter

Annette : 09.83.05.04.42 ou annette.marc@laposte.net

Carmen : 02.31.47.82.29



LE CAJE CLUB DES ANCIENS JEUNES D'ÉPRON

AU COURS DU DERNIER TRIMESTRE 2023 :

Du 9 au 16 septembre, 26 adhérents sont partis vers le soleil de Madère. Ils sont revenus enchantés par la luxuriante végétation de l'île et l'ambiance conviviale au sein du groupe.

Le 20 octobre, le concert Gospel, avec la chanteuse épronnoise Séphora, a fait le plein de l'église d'Épron. Ambiance chaleureuse et animée.

Le 5 novembre, le repas « paëlla » et son animation ont ravi tous les participants. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette initiative.



Le 19 novembre, 23 adhérents ont assisté au spectacle « Notre Dame de Paris » et ont déjeuné dans un restaurant parisien. Succulent bœuf bourguignon et spectacle enchanteur.

Le 3 décembre, le déjeuner de Noël au restaurant la Luzerne à Bernières-sur-Mer a clôturé l'année 2023 dans une ambiance festive.

Le calendrier 2024 sera présenté le vendredi 26 janvier à 13h30 à la salle des fêtes d'Épron lors de notre assemblée générale avec la traditionnelle galette des Rois. À cette occasion vous pourrez régler votre adhésion de 15 € par personne pour l'année 2024. Vous avez + de 60 ans, n'hésitez pas à nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Le premier trimestre 2024 sera consacré à des initiatives culturelles :

Vendredi 26 janvier à 17h30, Conférence sur le Japon, Salle des fêtes d'Épron. **OUVERT À TOUS.**

Mardi 30 janvier à 10h, Visite guidée du Théâtre de Caen.

Dimanche 18 février à 17h, Concert philharmonique Molto Più avec l'école du conservatoire d'Hérouville, à l'église d'Épron. **OUVERT À TOUS.**

Dimanche 25 Février à 16 h, Théâtre avec la troupe « Hélas, Hélas ». Salle des fêtes d'Épron. **OUVERT À TOUS.**

3 voyages sont programmés pour 2024 :

→ Du 16 au 23 Mai 2024 : les Pouilles en Italie

→ Du 15 au 21 Juin 2024 : la Bretagne

→ Du 10 au 17 Septembre 2024 : la Sardaigne.

Il est possible d'adhérer au CAJE (15€/personne).

Vous avez plus de 60 ans et vous êtes tenté ?

Prenez contact par mail : anciens.jeunes-epron@laposte.net

Par téléphone : Jean-Louis Letellier, Président, 06 48 06 40 70

Alain Andres, Vice-Président 06 60 88 45 77 Nadine Maheut, Trésorière, 06 38 53 17 30

Le conseil d'administration du CAJE
vous présente ses meilleurs vœux
et vous souhaite une très bonne année

2024

LE COMITÉ DES FÊTES

En attendant d'avoir le plaisir de se retrouver,

Bonne
ANNÉE 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11/01/2024

Le comité des fêtes a le plaisir de vous convier à son assemblée générale, le jeudi 11 janvier 2024 à 19h à la salle des fêtes d'Épron.

Ordre du jour :

- Bilan financier 2023
- Bilan d'activités 2023

- Renouvellement du bureau
- Manifestations 2024
- Questions diverses

N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévoles, vous êtes les bienvenus !

FOIRE AUX JOUETS ET À LA PUÉRICULTURE

Le challenge était immense pour la réalisation de cette Foire aux Jouets et à la Puériculture d'Épron ce dimanche 5 novembre 2023 au regard du nombre possible d'exposants ! Trop à l'étroit, nous ne pouvions plus tenir entre les 4 murs du dojo. Et c'est dans ce cadre que le collectif de gestion et d'organisation du Comité des Fêtes a pris la décision en accord avec les responsables de la mairie d'envisager le transfert de cette activité en nous permettant de nous installer au gymnase.

Pari gagnant en protégeant le sol par les plaques prévues à cet effet sur une surface équivalente aux 3/4 de celle du gymnase et correspondant à plus du triple de surface de celle du dojo. Un grand merci à nos vaillant(e)s bénévoles présent(e)s aussi au démontage ! Accessit particulier à Henri, notre nouveau réceptionniste des appels téléphoniques pour les inscriptions et à Martine, son accompagnatrice dans cette mission délicate, sans oublier les personnels des services administratifs et techniques de la commune.

Dispositif important qui nous a permis de placer dans des conditions de confort jamais atteintes l'ensemble des nombreux exposant(e)s et aussi des potentiels acheteurs et acheteuses.

Et à l'année prochaine si vous le voulez bien !



SOIRÉE BEAUJOLAIS

De nombreux Épronnois et Épronnoises ont répondu à l'appel du Beaujolais nouvelle cuvée 2023 à la salle des fêtes le vendredi 17 novembre.

Ce millésime a été très apprécié ainsi que le buffet charcuterie, fromages, fruits, le tout dans une ambiance très conviviale. Merci à tous les participants et nous vous donnons rendez-vous en novembre 2024.



ARBRE DE NOËL

Samedi 9 décembre, dans le gymnase décoré aux couleurs de Noël par les bénévoles du comité des fêtes, un public d'enfants petits et grands accompagnés de leurs parents et parfois de leurs grands-parents attendait impatiemment, le début du spectacle de Francesco.

Il fait monter un papa sur scène, il voudrait qu'il fasse claquer le fouet comme lui avec du bruit, mais le papa n'y arrive pas.

Deux petits chiens arrivent mais ils ne font pas ce que leur maître leur demande au bon moment. Il y en a même un qui le pousse chaque fois qu'il se baisse..

Amanda, 7 ans, arrive sur scène dans un costume rose pailleté, elle fait tourner un cerceau autour de son cou, puis un, deux et trois cerceaux autour de sa taille. Les enfants sont admiratifs. Les numéros se succèdent, Francesco joue de la trompette et quand il entonne «Petit papa Noël», la porte du gymnase s'ouvre et le Père Noël entre ! Les plus petits se précipitent sur lui et lui font un câlin. Il s'installe dans son fauteuil sur scène et la distribution de cadeaux commence. Quand les enfants sortent, les bénévoles du comité des fêtes leur offrent un sachet de chocolats.

Quel bel après-midi !



Une route propre ne dépend pas seulement de l'efficacité du service de nettoyage, mais de l'éducation des personnes qui passent par là.

LA QUALITÉ DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Pour cette nouvelle année 2024, faisons des efforts sur le stationnement. Laissons les trottoirs aux piétons, aux handicapés et aux poussettes...

Nous voudrions que la propreté soit la règle dans Épron.

Ne rien jeter par terre, papier, bouteille, canette, mégot, mouchoir, etc. Entretien de son trottoir devant chez soi, entretenir les haies, ne pas mettre de sacs poubelles en plastique sur le trottoir afin d'éviter qu'ils soient abîmés par les chiens, chats, pies, etc.

Nous vous souhaitons une très bonne et agréable année 2024 (olympique !).

Avec tous nos meilleurs vœux.

Cordialement.

Jacques HAMEAU - 07.87.06.46.11

INFOS PLUS

CAEN LA MER

INFO



Caen la mer soutient la solution Voltalis : un dispositif gratuit pour réduire sa consommation de chauffage électrique de façon écocitoyenne.

Caen, le 17 novembre 2023 – En réponse à l'augmentation généralisée des prix de l'énergie, la Communauté urbaine Caen la mer agit pour aider ses habitants à réduire leur consommation tout en renforçant la stabilité du réseau électrique. Dans cette optique, la communauté urbaine a établi un partenariat avec la société Voltalis pour proposer gratuitement aux habitants chauffés à l'électrique un thermostat connecté écocitoyen dédié au chauffage.

Pour plus d'informations : <http://www.mairie-epron.fr/fr/news/caen-la-mer-soutient-la-solution-voltalis-a369.html>

DÉCHETS ALIMENTAIRES

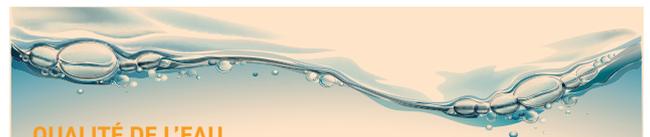
Un nouveau flux de déchets à gérer au 1^{er} janvier 2024

POUR LES MÉNAGES

Au 1^{er} janvier 2024, la loi AGEC oblige les collectivités possédant la compétence de collecte des déchets ménagers et assimilés à offrir une solution de tri à la source des biodéchets à tous les bénéficiaires du service public de prévention et de gestion des déchets.

AGEC (2020) : Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

Pour toutes les infos : <http://www.mairie-epron.fr/fr/news/gestion-des-dechets-en-2024-a370.html>



QUALITÉ DE L'EAU

→ De récentes analyses effectuées sur l'ensemble des eaux distribuées du territoire d'Eau du bassin caennais (EBC) ont mis en évidence la présence d'un métabolite (sous-produit de dégradation) de pesticide, le chlorothalonil, actuellement plus commercialisé (1*).

→ La recherche de plusieurs métabolites du chlorothalonil est désormais rendue possible grâce à l'évolution des techniques d'analyses des laboratoires. D'autres territoires sont concernés par la présence de ce sous-produit dans l'eau potable. Il s'agit d'un phénomène national.

→ Sur certains secteurs géographiques du territoire d'EBC, des teneurs supérieures à la valeur sanitaire transitoire de 3 microgrammes par litre ont été relevées.

(1*) Le chlorothalonil est un fongicide utilisé pour protéger les céréales, les fruits et les légumes. Les pesticides, en se dégradant dans le milieu naturel, créent des métabolites (c'est-à-dire des composants issus de la dégradation des pesticides). L'utilisation de chlorothalonil est interdite par l'Union européenne et la France depuis 2020, mais il est toujours présent dans les sols.

<https://www.eau-bassin-caennais.fr/qualite-de-leau-lettre-deau-du-bassin-caennais-a-ses-abonnes/>

LE COIN NUMÉRIQUE

CYBER SÉCURITÉ



SI L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES S'EST IMPLANTÉE DANS NOS FOYERS DEPUIS QUELQUES ANNÉES, L'UTILISATION DES ORDINATEURS, TABLETTES ET SMARTPHONES DEVIENT DE PLUS EN PLUS INCONTOURNABLE DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE. DE PLUS, L'ARRIVÉE DU TÉLÉTRAVAIL, CES DERNIÈRES ANNÉES, AUGMENTE ASSEZ CONSIDÉRABLEMENT L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE À DOMICILE.

Tout cela est fort pratique, mais cette utilisation régulière et quasi permanente d'internet, des réseaux sociaux et de l'ensemble des outils numériques nécessite quelques précautions pour éviter de mauvaises, voire de très mauvaises surprises. Alors pour limiter les risques d'incidents tels que : perte / substitution de données, difficultés de fonctionnement, intrusion malveillante, ..., voici quelques règles de base :

1. Utilisez une connexion Wi-Fi sécurisée

L'utilisation d'un accès Wi-Fi non sécurisé (vous devez au minima saisir un mot de passe) est à proscrire. La plupart des box internet actuelles proposent un chiffrement des données par défaut. Pensez également à changer le mot de passe par défaut de votre box.

2. Activez les pare-feu et antivirus

Vous pouvez également activer le pare-feu sur votre ordinateur. Cela peut sembler superfétatoire si le pare-feu de votre box internet est déjà activé, mais cela permet de mettre en place une seconde sécurité, et surtout de surveiller les applications qui pourraient utiliser votre connexion à votre insu.

3. Mettez à jour vos logiciels

Que ce soit votre système d'exploitation (Windows, macOS, Linux...) ou vos logiciels de travail à distance comme les navigateurs internet, les programmes bureautiques, il faut impérativement tenir à jour vos applications.

Évitez d'installer des logiciels peu connus

Autant que possible, évitez de télécharger et d'installer des logiciels de source inconnue ou peu fiable. Préférez les sites officiels. Avant d'installer une nouvelle application, pensez à vérifier sur Internet s'il n'existe pas des doutes sur sa fiabilité et son intégrité.

4. Méfiez-vous des liens et email dont vous ne connaissez pas l'origine

Même si vous utilisez un accès sécurisé ou un antivirus, vous n'êtes pas protégé contre l'hameçonnage (phishing en anglais). Il s'agit d'une technique d'usurpation d'identité pour vous soutirer des renseignements personnels et des informations sensibles, comme vos mots de passe ou autre information personnelle. N'ouvrez pas un message qui vous semble suspect.

5. Verrouillez la session quand vous quittez votre poste

Même en travaillant à la maison, il est plus prudent de verrouiller votre poste de travail quand vous vous absentez quelques instants.

6. Évitez d'utiliser un mot de passe unique

IL est recommandé de ne pas utiliser le même mot de passe pour déverrouiller l'ensemble de vos applications et autres services en ligne. Choisissez également des mots de passe longs, mêlant lettres, chiffres et caractères spéciaux.

CITYKOMI
TOUJOURS PLUS D'ABONNÉS

736, c'est le nombre actuel d'abonnés à Citykomi. Ils reçoivent quotidiennement des informations concernant l'activité et les agendas des manifestations et événements de la commune.

Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez vous inscrire en vous rendant sur le site : www.citykomi.com ou via le QR code ci-dessous.



ÉPRON



Citykomi®, c'est l'application mobile mairie qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes directement sur votre smartphone ou votre tablette. Une rue en travaux ? Une coupure de courant ? Un événement à venir ? Une alerte météo ? Votre mairie vous notifie en direct sur Citykomi® !

Vous pouvez également avoir des nouvelles en vous connectant sur : Le site web de la commune : www.mairie-eptron.fr

Le compte Facebook : www.facebook.com/ville.eptron

SAINT ^{ÉGLISE} URSIN

HORAIRES DES MESSES POUR LA PAROISSE :

Messes à Épron, les samedis à 18h (messe anticipée du dimanche) :

- Samedi 6 janvier (Épiphanie)
- Samedi 20 janvier
- Samedi 3 février (Chandeleur)
- Samedi 17 février
- 1^{er} Dimanche de Carême
- Samedi 2 mars
- Samedi 16 mars

Début du carême

(chemin spirituel de renouvellement intérieur vers Pâques) : célébration des Cendres, mercredi 14 février, 19h à Épron.

Pâques : Horaires à venir, consultez le site de la paroisse : bayeuxlisieux.catholique.fr/saint-thomas-de-luniversite

Contact : secretariat.paroissestthomas@laposte.net



Venez fêter la Chandeleur à st Ursin !

Samedi 3 février 2024
Salle des fêtes d'Épron - 19h

Apportez les crêpes ou la garniture, nous apportons la soupe !

Avant : messe à 18h à l'église d'Épron
Infos : secretariat.paroissestthomas@laposte.net



Paroisse
st Thomas de
l'Université

Veillée de prière avec les chants de Taizé.

mardi 12 mars 2024, 20h30-21h30, dans l'église d'Épron.
Ouvvert à tous, la prière avec les chants de Taizé est une invitation à la paix. **Rejoignez-nous**

Bientôt des nouvelles paroisses dans le Calvados !

Les paroisses se rassemblent pour vivre et annoncer l'Évangile au plus proche des besoins des personnes.

Un travail est actuellement en cours et les nouvelles paroisses seront créées pour tout le diocèse (le territoire du Calvados) en septembre 2024. Des équipes de laïcs et de prêtres travaillent ensemble au service de l'Église.

Contact paroisse et inscription à la newsletter hebdomadaire : secretariat.paroissestthomas@laposte.net

NOS PARTENAIRES

Maison
PLESSIS-LEMERRE
Services funéraires

VILLERS-BOCAGE 02 31 77 01 16
CARPIQUET 02 31 06 70 56

CAEN
02 31 15 00 06
PFLERMER@WANADOO.FR



Aujourd'hui,
une fleur

ERICK BOYER
FLEURISTE

02 31 94 01 01
f i

36, Rue Edmond Bellin
LION-SUR-MER

HÂLTE AUX GUÊPES 14

Destruction nids de guêpes, frelons, frelons asiatiques, bourdons

07.68.79.99.97
halteauxguepes14@gmail.com

7j/7

EPRON



Brin de Marguerite
entretien et création
de jardin
devis gratuits

Téléphone
06 50 96 64 85

14 320 Feugueroles-Bully

Création - Entretien - Elagage - Abattage - Petite maçonnerie

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
MARINI
Acqua & Farine
TRATTORIA

La boulangerie « Marini » a ouvert ses portes à ÉPRON le mardi 24 septembre 2019. Malgré la dimension de son bâtiment, ne vous y trompez pas : il s'agit bien d'une entreprise artisanale et indépendante dont le principe fondateur est de tout produire « Maison » à partir de matières premières sélectionnées.

C'est le résultat de la reconversion professionnelle de Jean-Marc, auparavant pharmacien, qui en tant que consommateur se désolait de voir inexorablement diminuer la qualité du pain et des viennoiseries au gré des installations de franchises.

Formé à l'Institut National de la Boulangerie-Pâtisserie de Rouen, il imagine cet établissement atypique qui se prolonge en restaurant pour y déjeuner de façon économique et rapide. Il intègre également un four à pizza napolitain pour rendre hommage aux origines italiennes de sa mère. « MARINI » fait d'ailleurs référence à son nom de jeune fille.

Toute l'équipe, composée de 24 professionnels qualifiés dont 3 boulangers, 3 pâtisseries, 2 cuisiniers et 2 pizzaiolos, n'a pas d'autre ambition que de vous apporter du plaisir dans la dégustation de ses produits.

Vous y trouverez des pains qui ont du goût et qui se conservent, des viennoiseries croustillantes fabriquées à partir de bon beurre AOP, des pâtisseries généreuses et gourmandes, des plats du jour à consommer sur place ou à emporter et enfin des pizzas cuites au feu de bois selon la tradition napolitaine.

Boulangerie Marini
2 rue Hubertine Auclert à Épron.
Ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h.
Tél : 02 31 07 46 38 - Email : contact@boulangeriemarini.fr

Offre
Une boisson offerte (canette 33cl) pour tout achat d'une pizza.
Les pizzas vous sont proposées du mardi au samedi, sur place ou à emporter de 11h45 à 14h, et à emporter de 17h30 à 20h.



BUFFALO GRILL

LE GRILL S'INVITE
CHEZ VOUS

Tous vos plats préférés disponibles en livraison et à emporter

Uber Eats

deliveroo

Click and collect sur www.buffalo-grill.fr

BUFFALO GRILL CAEN
9 rue Professeur Joseph rousselot
14000 CAEN

buffacaen@orange.fr 0675772734

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Jardiland

Route de Douvres

NOUVEAU

Toiletage
Fleuristerie

EPRON
OUVERT DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

FLEURS • JARDINS & ANIMAUX • DÉCO

BOUCHERIE
CHARCUTERIE

E. Seguin

18 RUE DE LA GRÂCE DE DIEU 14610 ÉPRON - 02 31 06 01 37 - boucherie.seguin@gmail.com

OUVERTURE
du Mardi au Samedi : 8h à 13h & 15h30 à 19h30
le Dimanche : 9h à 12h

Primum auto GARAGE de la BIJUDE

MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE toutes marques
Philippe JANNEQUIN

Ouvert du lundi au vendredi : Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après-midi de 14 h 00 à 18 h 30

GARAGE DE LA BIJUDE
REPARATIONS TOUTES MARQUES

Parc d'Activités de la Biède - Bd de Soffolk - 14112 BÉVILLE-BÉVUILLE
☎ : 02 31 43 98 37 - 📠 : 02 31 47 94 34

Imprimerie Le BRUN

Une vision experte
à votre service pour imprimer
tous vos supports de communication,
vos documents administratifs
et tous vos projets "sur-mesure".

Z.I. du Chemin Vert - 14, rue Villons-les-Buissons - 14000 CAEN
Tél. 02 31 29 34 00 - contact@imprimerielebrun.fr
www.imprimerielebrun.fr

TAXI ÉPRON

Toutes distances sur réservation
(aéroport, gare, shopping...)

07.85.36.69.18 06.77.57.63.54

taxiepron@gmail.com

Toutes distances sur réservation



CHRISTIAN LEPLEY
plomberie chauffage assainissement
terrassement démolition

11 chemin du mesnil
14920 Mathieu

christian.lepley@bbox.fr 02.31.44.30.80

SEROT-MINET
AVOCATS

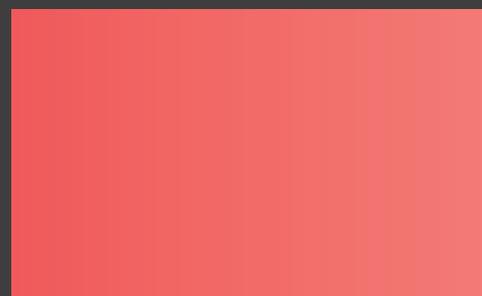
4 rue Hubertine Auclert • 14610 ÉPRON
www.serot-avocats.com

O2 EPRON
N°1 du service à la personne

Ménage, repassage
Garde d'enfants -50% de crédit d'impôt
À domicile

@ epron@o2.fr 📞 09 81 61 64 90 📍 4 rue Hubertine Auclert 14610 EPRON

www.o2.fr N°national : 02 43 72 02 02



VOTRE MAIRIE

Place Francis Bernard
14610 Épron
Tél. : 02 31 44 51 42
Courriel : contact-mairie@epron.fr
www.mairie-epron.fr

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi matin de 9h à 12h

En cas d'urgence absolue à partir de 17h en semaine et 12h le samedi, les week-ends et jours fériés, vous pouvez joindre l'élu de permanence au 06 85 58 04 65

Fermeture
le samedi 6 janvier 2024

INFOS POSTE

L'agence communale de la mairie de Cambes-en-Plaine est ouverte : du lundi au vendredi de 9h à 13h.

Levée du courrier
du lundi au vendredi à 14h45
et le samedi à 11h30
Tél. 3631

R.P.E. "ARC-EN-CIEL"

RELAIS PETITE ENFANCE
Espace Ardenna
Place Le Clos Maulier
14280 St-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél. : 02 31 97 43 29
rpe.arcenciel@famillesrurales.org
Accueil sur rendez-vous

LA MÉDIATHÈQUE

24 rue de l'Église - 14610 Épron
Tél. : 02 31 74 51 20

Horaires d'ouverture
Mardi : 14h - 19h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 19h
Jeudi : 9h - 12h et 14h - 19h
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 19h
Samedi : 9h - 12h

Fermeture de la Grange aux livres
du 23 décembre au 2 janvier 2024

COMMISSARIAT DE POLICE

10 rue Thibout de la Fresnaye
14000 CAEN
Tél : 02 31 29 22 22 - ou le 17

INFOS COLLECTE

Semaine normale :
• Bacs verts le vendredi (reprise le 1^{er} mars)
• Bacs gris le vendredi
• Bacs jaunes le jeudi (semaines paires)

Merci de les sortir la veille du ramassage.

Semaine avec jours fériés :
Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.

ENCOMBRANTS

• Ramassage sur appel au 02 31 304 304
Tarif unique 10€ / collecte
• Dépôt à la déchetterie
• D.E.E. à apporter en déchetterie
Déchetterie la plus proche :
Bretteville-sur-Odon
Tél. 02 31 74 68 30
ZAC de la Grande Plaine
Rue des Hauts de Beaulieu

Ouverte du lundi au vendredi
9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 18h00
Dimanche : 9h00 - 12h00

Ramassage - jeudi 4 avril 2024
Merci de les sortir
la veille du ramassage, après 19h.

BALAYAGE MUNICIPAL

• Lundi 15 janvier
• Jeudi 15 février
• Mercredi 13 mars

Santé



MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac

Stéphane Batard
Tél. : 02 31 47 50 13
www.doctolib.fr

Marie-Laure De Bruyn
Tél. : 02 31 47 54 89
www.docteur-debruyn.fr

MÉDECIN NUTRITIONNISTE

Estelle Tommeray
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
tel 02 31 91 65 41

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Sigrid Troude Tighilet
1 impasse des Pavillons
Tél. : 06 13 16 42 42

DERMATOLOGUE - VÉNÉROLOGUE

Stéphanie Harel-Lorée
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 91 29 77

MÉDECIN VASCULAIRE

Béranger Monthé-Mouna
Angiologie / Phlébologie / Lasers
4 rue Hubertine Auclert
Tel : 02 61 92 08 41

INFIRMIERS

Sandrine Hautefort
et Rodolphe Le Rouvillois
18 Rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 44 22 60

PHARMACIEN

Pharmacie Voisine
18 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 43 60 82

KINÉSITHÉRAPEUTES

• Céline Maheut
• Sonia Moussay
• Audrey Baloche
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 07 02

KINÉSITHÉRAPEUTE OSTÉOPATHE

Arnaud Bonnet
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 77 13 80 49

PÉDICURE PODOLOGUE

Dorothée Dupont
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 79 07 30

ORTHOPHONISTE

Valérie Michardière
& Anne Joswick
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 26 74

ORTHOPTISTE

Xavier Lelièvre
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 73 30 66 82
lelievre.orthoptiste@gmail.com

GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIENNE

Maryline Denis
18 rue de la Grâce de Dieu
Tél : 02 31 94 09 21
www.doctolib.fr

SOPHROLOGUE

Francesca Bocq
4 rue Hubertine Auclert
Tél : 06 67 84 30 96
www.leffet-sophro.fr

PSYCHOLOGUES

Nathalie Lucas-Duffourg
13 rue Eole
Tél. : 02 31 47 50 20
Nathalie Tschopp
12 route de Caen
Tél. : 06 95 96 07 70

HYPNOTHÉRAPEUTE

Paul Dorey
Résidence la Chevalerie
Allée Gay Lussac
Tél. : 06 45 53 67 60

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE - REIKI

Aurélien Marais
Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac
Tél. : 06 72 92 59 85

CENTRE DENTAIRE CAEN - ÉPRON

Chirurgien - dentiste
4 rue Hubertine Auclert
Tél : 02 61 79 03 20

EHPAD

EHPAD Orée du Golf
2 rue Olympe
de Gouges
Tél. : 02 31 53 30 55

VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire
du Cèdre
Route de Caen
Tél. : 02 31 47 67 67